

NEWSLETTER N° 4 - Édition d'Octobre 2018



A la rentrée 2017, le régiment lançait la première « newsletter » à l'adresse de ses partenaires. Après une année de parution, l'objectif de cette lettre quadrimestrielle demeure. Il s'agit de mieux faire connaître le service militaire adapté (SMA), dispositif de formation original et performant qui bénéficie

chaque année à quelques 700 jeunes du département.

Le régiment du SMA de la Guyane (RSMA) a pour vocation première de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes Guyanais éloignés du marché de l'emploi. Il participe également à la mise en valeur du territoire en s'inscrivant notamment dans la dynamique de développement des communes de l'intérieur, ce que révèle notre présence sur le chantier d'insertion de Camopi. En renfort des forces armées en Guyane, il peut aussi être appelé à contribuer à la mise en œuvre des plans d'urgence et de secours, comme le rappelle notre intervention à St Martin en 2017 après le passage d'Irma.

L'insertion des volontaires, après une période de 6 à 12 mois au régiment en fonction des formations, reste au cœur de notre action. Elle atteste de la réussite du parcours de formation socio-éducative et professionnelle reçue au SMA. Elle se concrétise majoritairement par l'obtention d'un contrat de travail (durée déterminée ou indéterminée) dans une entreprise ou une poursuite de formation professionnelle continue (localement ou en métropole). Elle se veut avant tout une réponse aux besoins des partenaires qui font confiance au « label SMA ».

L'action de nos partenaires, privés comme publics, est essentielle dans l'atteinte de nos objectifs d'insertion (75% des volontaires sont insérés à l'issue de leur formation ou dans les six mois suivant leur sortie du SMA, 60% dans l'emploi durable). Elle est tout aussi importante pour canaliser les jeunes vers notre dispositif ou pour soutenir

le développement de la formation. Dans ce domaine, l'attachement au SMA ne se dément pas et près de 70 entreprises du territoire nous ont encore témoigné leur confiance via la taxe d'apprentissage.

Ayant pris le commandement du RSMA de la Guyane en juillet dernier, je suis heureux de m'adresser à vous à travers ce premier éditorial. Je vous remercie du soutien que vous nous apportez dans la réalisation de cette noble mission au profit de la jeunesse guyanaise et vous assure de notre volonté de répondre toujours au mieux à vos attentes.

Lieutenant-colonel Fabrice LESUEUR

ACTUALITÉS

UN NOUVEAU DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

« Servir dans un régiment de service militaire adapté était un projet de longue date car cette mission au profit des jeunes éloignés de l'emploi me paraissait passionnante.

La direction des opérations travaille en équipe pour anticiper et conduire la manœuvre du régiment. Recrutement, formations diverses, insertion, acquisition des savoirs de base, instruction à la conduite et dialogue avec les partenaires constituent nos sujets quotidiens de Cayenne à Saint-Jean du Maroni. »

CBA (TA) Michel STACHOWSKI

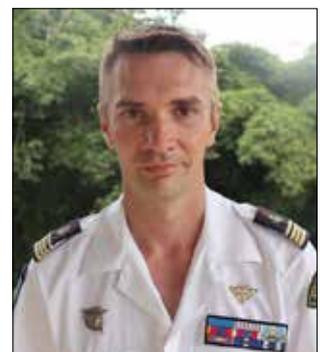




Photo © Julien CRESPIER

LES ENTREPRISES, PARTENAIRES POUR L'EMPLOI DES JEUNES

RAPPEL : EN ENGAGEANT UN JEUNE DU RSMA, VOUS ETES ELIGIBLE AU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)

Les volontaires issus du RSMA-Guyane sont éligibles au Parcours Emploi Compétences (PEC), dispositif qui depuis 2018 remplace les contrats aidés. Cette éligibilité de nos stagiaires est rappelée dans l'arrêté préfectoral du 02/08/2018. Basé sur une entente tripartite (employeur-salarié-prescripteur), le dispositif repose sur le triptyque emploi-formation-

accompagnement et s'adresse à tous types d'employeurs du secteur marchand et non marchand.

Recruter un volontaire du RSMA-Guyane vous permet donc d'accéder à des avantages financiers en fonction de l'accompagnement et de la formation mis en place.

PEC NON MARCHAND			
Taux de prise en charge	60%	50%	40%
Obligation	Accompagnement du salarié (tuteur identifié et actions d'accompagnement professionnel).		
Formation	Pré-qualifiante ou qualifiante et/ou CDI	Remise à niveau ou acquisition de compétences	Adaptation au poste

PEC MARCHAND		
Taux de prise en charge	45%	30%
Type de contrat proposé	CDI	CDD
Durée	Aide de l'Etat conclue pour une durée de 12 mois, non renouvelable.	

LES AGENCES PÔLE EMPLOI DISPOSENT DE RÉFÉRENTS PEC

A CAYENNE

- Secteur BTP, banque, assurance, éducation, agriculture, transport, services entreprises :
entreprise.baduel@pole-emploi.net - Tél : 0694 21 30 80
- Secteur santé, action sociale, commerce, nettoyage :
entreprise.collery@pole-emploi.net - Tél : 0694 97 16 04
- Secteur hôtellerie, restauration, industrie, administration, communi-

cation, associations :
entreprise.montabo@pole-emploi.net - Tél : 0694 28 62 13

A SAINT-LAURENT DU MARONI

- Mme DIMA Marie-Christine : marie-christine.dima@pole-emploi.fr
- Mme LEBOUCHER Karine : karine.leboucher@pole-emploi.fr
Tél : 0594 34 05 39

S'ENGAGER DANS UNE ACTION D'INSERTION DURABLE GRACE AUX CLAUSES SOCIALES = UN MOYEN POUR REMPORER DES MARCHES PUBLICS

Depuis 1993, des clauses sociales peuvent conditionner l'exécution ou l'attribution des marchés publics. En effet, ces clauses constituent un formidable levier pour promouvoir l'insertion des publics éloignés du travail et la lutte contre les exclusions, sans aucun coût supplémentaire. C'est ainsi, la possibilité pour un maître d'ouvrage de réserver

une part du travail générée par un marché public de travaux (construction, réhabilitation, travaux publics...), de services (entretien des espaces verts, nettoyage, restauration collective, prestations intellectuelles...) ou de fournitures (portage de repas, entretien de locaux...) pour s'engager dans une action d'insertion durable.



LES ENTREPRISES, PARTENAIRES POUR L'EMPLOI DES JEUNES

...
Le RSMA-Guyane, en tant que centre de formation socio-professionnelle en milieu militaire, fait parti de ces dispositifs particuliers où les jeunes volontaires stagiaires sont en difficultés d'accès à l'emploi.

Employer un jeune guyanais sortant du RSMA-Guyane grâce à une clause sociale est pour vous un moyen de participer à une action sociale, de disposer d'une main d'oeuvre locale et de réduire les risques liés à l'embauche de personnel.

Un "facilitateur" est présent sur le territoire pour vous proposer un accompagnement et assurer le suivi notamment pour savoir s'il est préférable d'embaucher directement en CDD ou en CDI ; d'intégrer temporairement le salarié via une association intermédiaire (AI), une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), un groupement d'employeur pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ; de sous-traiter ou

co-traiter à des entreprises d'insertion (EI) ou à des ateliers chantier d'insertion (ACI).

Les clauses sociales sont ainsi à l'origine d'une dynamique vertueuse pour le département : les marchés publics génèrent une activité économique qui crée des emplois qui bénéficient à des guyanaises et guyanais en difficulté.

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

En Guyane, le facilitateur fait partie de l'Association Pour l'Emploi et l'Insertion en Guyane (APEIG) :
n.berthail@apeig.com

DE VOLONTAIRE STAGIAIRE À EVSMA : PARCOURS DU CCH ZUAN LEWIS

Après des études dans le domaine du Service de Proximité et de la Vie Locale, le CCH LEWIS Zuan obtient son CAP en 2013.

En avril 2014, elle intègre la formation «petite enfance» en qualité de volontaire stagiaire au RSMA-Guyane. Après un mois de Formation Militaire Initiale, elle suit cette formation spécialisée durant neuf mois.

Au terme de sa formation, elle se voit proposer un engagement de Volontaire Technicien, statut de gradé d'encadrement dans les structures du SMA. Elle participe ainsi à l'encadrement des promotions de stagiaires de la filière «petite enfance». Remarquée pour l'excellence de son comportement, sa très grande rigueur professionnelle et un potentiel avéré, le RSMA-Guyane lui propose un contrat d'Engagé du Service Militaire Adapté (EVSMA) afin de délivrer des cours aux volontaires stagiaires. Le CCH LEWIS part ainsi le 27 avril 2017 au Détachement du Service Militaire Adapté (DSMA) de Périgueux afin d'y suivre une formation qui lui permettra d'occuper les fonctions de Chef de Filière. En juillet 2017, Zuan revient à Cayenne, au terme de sa formation, afin de prendre les fonctions de Chef de Filière dans la section de remise à niveau et employabilité pour les métiers du tertiaire.

Elle aspire désormais à rejoindre le Service de Santé des Armées afin de poursuivre son engagement au profit des Forces Armées



dans le domaine médical pour lequel elle a une prédilection.
« Le jour où l'on m'a proposé un contrat d'EVSMA, je ne m'y attendais pas, je ne pensais pas que l'on puisse m'accorder une telle confiance ! » conclue le CCH LEWIS.



Photo © Julien Clément

ÉVOLUTIONS INTERNES

INAUGURATION DU PROJET BOIS OYAPOCK INSERTION – MTECH1



Le vendredi 21 septembre 2018 a été inauguré le « projet bois Oyapock insertion », structure d'insertion par l'activité économique (SIAE).

En présence du préfet de région, du président de la CTG, des élus et des partenaires étatiques, institutionnels et associatifs du projet, les chantiers de Trois-Sauts et Camopi ont été successivement visités. Les réalisations en cours et à venir de cette SIAE consistent en la réalisation ou réfection d'ouvrages bois comme des ateliers de préparation bois, locaux de stockage, pontons, ...), nécessaires à la collectivité.

Parmi les salariés de cette SIAE figurent plusieurs anciens volontaires du RSMA de la Guyane, issus de la première formation « multi-technique ».

La filière « multi-technique », initiée en 2016 au sein du RSMA-Guyane, a pour objectifs d'assurer une formation, dans différents domaines, aux volontaires des communes de l'intérieur afin de leur permettre de revenir dans leurs villages pour développer une activité.

Cette première session était expérimentale et devant la réussite de celle-ci, une seconde a été conduite au profit de jeunes stagiaires du Haut-Maroni en 2017.

Elle sera suivi d'une troisième formation qui débutera en

octobre 2018, à nouveau, au profit de jeunes stagiaires de Trois-Sauts et Camopi.

Cette journée d'inauguration du 21 septembre est donc aussi, pour eux, la reconnaissance du chemin parcouru depuis leur acte de candidature au RSMA.

POUR RAPPEL

Arrivés au RSMA-Guyane le 3 octobre 2016, quinze volontaires venant des communes de l'est guyanais, de Trois Sauts et de Saint-Georges ont débuté leur formation de dix mois dans différents domaines.

Ils ont ainsi, au cours de leur formation, reçu une instruction à dominante charpente d'une durée de trois mois. Ils ont également étudié la maçonnerie, l'entretien des petits engins, le service en restauration et ils ont été présentés au permis fluvial. Leur « chef-d'œuvre » a été la réalisation d'un carbet qui se situe au sein du RSMA-Guyane, à proximité de la 1^{ère} compagnie de formation professionnelle.

Après leur formation au RSMA-Guyane, une dizaine d'entre eux a participé à un chantier d'insertion dans le Parc Amazonien de Guyane. Celui-ci s'est déroulé de juillet à décembre 2017 et ils y ont notamment retrouvé deux formateurs qui étaient intervenus pendant leur cursus au RSMA-Guyane.





ÉVOLUTIONS INTERNES

LA FORMATION «CETP» SE MODERNISE

Le régiment se doit de suivre au plus près les évolutions de la réglementation, notamment pour préparer le « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité » (CACES). L'arrivée de la « niveleuse 120 M2 AWD » (288 500 Euros) au sein de la formation CETP (conducteur d'engins et de travaux publics) répond à ces critères et sera suivie en 2019 par le renouvellement d'un compacteur, d'un tracteur tondeuse et d'une pelle hydraulique.

Les entreprises disposent de peu de niveleurs parmi leurs employés car c'est un engin complexe, qui demande un nombre d'heures de pratique conséquent. Nous avons donc étoffé le référentiel de formation des stagiaires de la section Conducteur d'Engins et de Travaux Public afin de répondre aux exigences de leurs futurs employeurs.

Basée sur une méthodologie de pratique, à commencer par la conduite en slalom pendant une semaine, l'objectif est de se familiariser au gabarit imposant de l'engin. Ensuite, durant près de deux mois, l'essentiel de la formation sera axé sur l'utilisation des commandes. Sanctionné après six mois de formation par un CACES, le métier de niveleur est avant tout une affaire d'expérience : les stagiaires sont alors mis en situation lors de chantiers pratiques réalisés avec nos partenaires. Ceux-ci sont l'occasion de développer la maîtrise des engins et de restituer leurs connaissances de la niveleuse lors de la création de pistes, de terrassement et de talutage.

Toujours à l'écoute de ses partenaires, le RSMA-Guyane investit de façon continue pour satisfaire les besoins spécifiques des entreprises afin d'offrir les meilleures conditions d'insertion des stagiaires qui nous font confiance.

LES SORTIES DE FORMATION DANS LES PROCHAINS MOIS

Filières	Nombre de bénéficiaires	Sorties de formation
Conducteur Engin Travaux Public	16	OCTOBRE 2018
Maçon	16	NOVEMBRE 2018
Plombier	13	OCTOBRE 2018
Horticulteur	18	DECEMBRE 2018
Méca Petits Engins	15	DECEMBRE 2018
Agent Magasinier	17	OCTOBRE 2018

Agent de Prévention et de Sécurité	22	NOVEMBRE 2018
Agent Polyvalent de Restauration	15	NOVEMBRE 2018
Agent Entretien Bâtiment	17	SEPTEMBRE 2018 DECEMBRE 2018
Remise à niveau et employabilité court/métiers du secondaire	14	OCTOBRE 2018
Remise à niveau et employabilité court/métiers du tertiaire	17	NOVEMBRE 2018

SAVE THE DATE

«Semaine de l'entrepreneuriat à Saint-Laurent du Maroni du 26 au 30 novembre»
Présentations au RSMA à Saint-Jean du Maroni le jeudi 29 novembre 2018

NOUS CONTACTER

RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ DE LA GUYANE
QUARTIER NÉMO - BP 246
97393 SAINT-LAURENT DU MARONI

OFFRE D'EMPLOI : insertion@guyane-sma.fr
AUTRES QUESTIONS : maillot.yanis@guyane-sma.fr



REMERCIEMENTS

MERCI À TOUS CEUX QUI ONT ACCOMPAGNÉ, JUSQU'À PRÉSENT
L'ACTION DU RSMA-GY EN NOUS DÉSIGNANT BÉNÉFICIAIRE
DE LEUR TAXE D'APPRENTISSAGE.
PLUS DE RENSEIGNEMENTS GRACE À [CE LIEN](#).

www.rsmaguyane.fr

